

Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

Située en bordure du lac des Deux-Montagnes dans la magnifique région des Laurentides, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac est en pleine effervescence avec une population de plus de 20 000 citoyens. Ville jeune et dynamique offrant une gamme diversifiée de services et d'activités à sa population.

À Sainte-Marthe-sur-le-Lac, on travaille en équipe dans un environnement de travail motivant afin de faire une différence pour les citoyens en leur offrant un milieu de vie à la fois stimulant, sécuritaire et épanouissant.



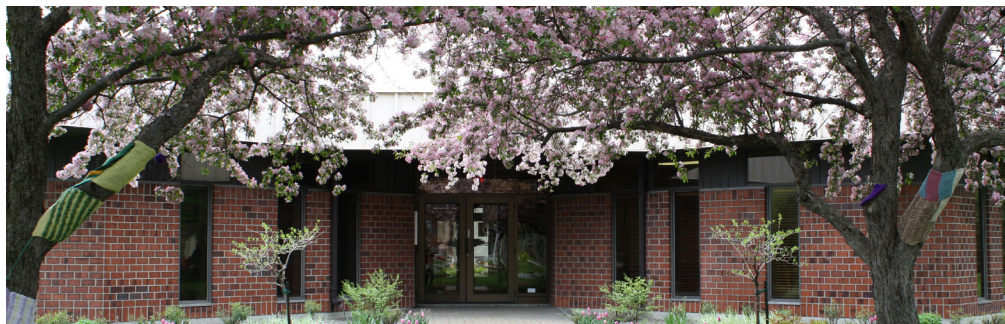
poste temporaire
minimum 12 mois



gestionnaire avec
un profil mobilisateur



avantages sociaux
concurrentiels



OFFRE D'EMPLOI

CADRE SUPÉRIEUR

DIRECTEUR AU SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Remplacement d'un congé de maternité – minimum 12 mois

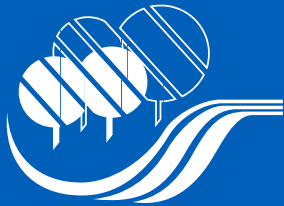
DESCRIPTION

Sous l'autorité du directeur général, il planifie, organise, dirige, coordonne et contrôle l'ensemble des activités du Service de l'aménagement du territoire et du développement durable. Il participe étroitement à la définition de la vision de l'aménagement et du développement du territoire. Il assure la planification, le suivi et la coordination des divers mandats, programmes et activités relatifs à la planification du territoire, aux projets de développement urbain et à la réglementation d'urbanisme.

Il coordonne la tenue des assemblées publiques de consultation pour les modifications réglementaires et les projets relatifs à la planification du territoire. Il assure la coordination de projets spéciaux en urbanisme. Planifie le développement de la réserve foncière de la Ville. Il contrôle les activités relatives aux permis et certificats en matière de lotissement et de construction. Il est responsable du budget de son service. Il participe à la Commission de l'aménagement du territoire et de la toponymie, au comité consultatif d'urbanisme, au comité de direction du directeur général ainsi qu'au comité de démolition.

EXIGENCES

- Détenir un baccalauréat en urbanisme;
- Détenir une maîtrise en aménagement du territoire ou dans un champ approprié constitue un atout;
- Posséder cinq (5) ans d'expérience dans le domaine de l'aménagement du territoire et du développement durable en milieu municipal;
- Expérience d'un minimum de 2 ans en gestion de personnel en milieu syndiqué;
- Être apte à prendre les initiatives nécessaires afin de solutionner les problèmes courants inhérents à son travail, en effectuant au besoin les recherches de données et de documents s'y rapportant;
- Posséder d'excellentes aptitudes en gestion de changement, une capacité éprouvée à travailler efficacement en équipe, une bonne tolérance à l'ambiguïté et une excellente résistance au stress;
- Être reconnu pour son esprit d'analyse, son leadership mobilisateur, son dynamisme, sa rigueur, son autonomie ainsi que son sens de la planification, de l'organisation et des priorités;
- Posséder un excellent sens des communications interpersonnelles et être orienté vers la clientèle;
- Détenir une excellente maîtrise de la langue française écrite et parlée;
- Détenir une connaissance fonctionnelle et pratique de la langue anglaise parlée;
- Posséder une bonne connaissance des logiciels PG Solutions, de la suite Office et Adobe;
- Être membre en règle de l'Ordre des urbanistes du Québec (Atout);
- Posséder un permis de conduire de la classe 5 en règle.



Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

Située en bordure du lac des Deux-Montagnes dans la magnifique région des Laurentides, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac est en pleine effervescence avec une population de plus de 20 000 citoyens. Ville jeune et dynamique offrant une gamme diversifiée de services et d'activités à sa population.

À Sainte-Marthe-sur-le-Lac, on travaille en équipe dans un environnement de travail motivant afin de faire une différence pour les citoyens en leur offrant un milieu de vie à la fois stimulant, sécuritaire et épanouissant.



poste temporaire
minimum 12 mois



gestionnaire avec
un profil mobilisateur



avantages sociaux
concurrentiels



OFFRE D'EMPLOI

CADRE SUPÉRIEUR

DIRECTEUR AU SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Remplacement d'un congé de maternité – minimum 12 mois

TÂCHES

- Participe à la planification du développement du territoire de la MRC;
- Élabore, révisé et maintient à jour le plan et les règlements d'urbanisme et s'assure de leur application et de leur concordance avec le schéma d'aménagement et de développement;
- Prépare la planification annuelle en assurant l'harmonie entre la planification stratégique de la Ville et le rôle du service;
- Planifie et procède à la mise en place et à la gestion de programmes gouvernementaux;
- Effectue les recommandations sur l'intégration des paramètres;
- Supervise l'analyse réglementaire des projets d'aménagement soumis par les citoyens ainsi que l'émission des permis et des certificats en général;
- Supervise l'allocation des ressources financières, humaines et matérielles nécessaires à la mise en œuvre des projets;
- Évalue les besoins en termes d'infrastructures publiques et propose des solutions adaptées;
- Élabore et administre le budget du Service et collabore à la planification budgétaire de la Ville, dont le plan triennal d'immobilisation;

AVANTAGES ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- Milieu de travail dynamique;
- Horaire de 31,5 heures par semaine sur 4 jours et demi;
- Régime de retraite à prestation déterminée;
- Banque de congé mobile et de maladie dès l'embauche;
- Deux semaines de congé payé pour la période des fêtes;
- Assurances collectives disponibles et payées par l'employeur;
- Collègues expérimentés;
- Mode de travail en présentiel;
- Rémunération compétitive selon la politique sur les conditions de travail des employés-cadres – Échelle salariale qui se situe entre 70 204,05 à 97 618,10 \$.

ENTRÉE EN POSTE : NOVEMBRE 2024

Les personnes désirant poser leur candidature peuvent le faire, **jusqu'au 23 octobre**, en toute confidentialité en transmettant leur candidature :

En personne

3000, chemin d'Oka Sainte-Marthe-sur-le-Lac

En ligne

En vous rendant au vsmsll.ca/emplois

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac souscrit au principe d'égalité d'accès à l'emploi et nous communiquerons seulement avec les candidats retenus pour une entrevue. Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.